

**Ville de Villiers-le-Bel ·
Direction de l'Habitat Vie des Quartiers**

Compte rendu du Conseil de Quartier du Village / Val Roger - 9 avril 2010

Point 1 à l'ordre du jour : Election au Comité de Pilotage

Considérant les problèmes de santé d'un membre du Comité de Pilotage ayant des incidences sur sa disponibilité, il est proposé de compléter ledit comité en élisant un nouveau membre du Conseil de Quartier, en l'occurrence Madame Thiel demeurant rue Gambetta, candidate élue en séance à l'unanimité.

Point 2 de l'ordre du jour : enlèvement des encombrants

Des participants soulignent que le compte-rendu de la dernière réunion serait incomplet. Ils demandent à ce que les comptes-rendus soient le plus exhaustif possible et soumis aux membres pour contrôle avant leur diffusion.

La demande de boîte aux lettres « Sécurité Sociale », en mairie est de nouveau évoquée : il n'est pas envisagé d'en installer une.

En ce qui concerne le projet de construction d'un circuit de formule 1, un débat public sera prévu en présence du député si le projet est envisagé.

Rappel : la rue Jules Ferry n'est pas balayée. La balayeuse qui était en panne a été remise en service le 09 avril.

Ces précisions diverses ayant été apportées, le Président en revient au point de l'ordre du jour, à savoir l'enlèvement des encombrants :

Chaque demande d'enlèvement des encombrants doit être traitée dans un délai de 15 jours : si des encombrants sont déposés sans prise de RV, la Police Municipale contrôlera et effectuera le cas échéant un rappel à l'ordre.

Un participant signale que des sacs à papiers rue du Mal Assis, rue Guerbigny sont remplis de gravats : ils souhaitent qu'un passage soit effectué auprès des riverains pour leur expliquer le fonctionnement des collectes.

Des participants demeurant au Mont Griffard déplorent que leurs encombrants ne soient pas ramassés, leur adresse n'étant pas accessible par les camions on leur demande d'aller eux-mêmes à la déchetterie, ou les déposer à l'endroit accessible le plus proche.

D'autres participants s'insurgent du fait que des opérations de nettoyage aient été effectuées dans les environs du secteur occupé par des gens du voyage mais pas chez eux.

Le défaut d'entretien d'un chemin empêche l'accès aux facteurs médecins et pompiers. Patrice Boulay se rendra sur place avec les administrés pour envisager les mesures à prendre.

Le défaut de réponse à certains courriers est pointé, une réponse sera donnée au point n° 3. Par d'autres participants, la collecte seulement partielle de certains containers. La ruelle des Pâtisseries n'est toujours pas balayée. Un appel à idées a été lancé pour la dénomination pour le mail DLM/PLM.

Ce concours a été lancé le 15/03 et prendra fin le 15/04. Les formulaires sont à disposition en Mairie, il reste donc une semaine pour participer. Le thème : c'est un personnage illustre ayant par son action relié les hommes entre eux dans le domaine du sport de la culture, de la politique, de la philosophie ou des sciences.

Le dépouillement des propositions se fera entre le 1/5 et le 19/06 prochain afin de déterminer les 3 noms les plus cités. C'est le Conseil Municipal qui prendra la décision définitive et le baptême du mail se déroulera à l'occasion de la

Elaboration d'un tableau de suivi des demandes des habitants. Le Président présente le projet d'un tableau de suivi comprenant le nom des habitants, la nature de la question posée, le délai de réponse et la date de satisfaction (éventuelle) de la demande. Toute question fera l'objet d'un AR dans un 1^{er} temps. A terme, des habitants devraient pouvoir consulter en ligne ce tableau.

Les questions devront être adressées à Patrice Boulay, soit par voie électronique, soit sur support papier.

Point 4 de l'ordre du jour : point sur la semaine du développement durable

Présentation de la semaine du développement durable. Il est rappelé à l'assistance l'existence d'un comité environnement à Villiers-Le-Bel auquel participent des associations, le sigidurs, des élus, des services municipaux, le Conseil des Sages...

L'objectif est de fédérer l'ensemble des actions entreprises sur le territoire de la commune menées par les écoles, les Centres de loisirs, le Conseil des Sages ...

En effet, ces nombreuses actions sont mal connues des habitants et même des différents acteurs entre eux. Il a été décidé de s'inscrire au niveau national à la semaine du développement durable dont le programme figure dans un dépliant qui a été distribué dans les boîtes aux lettres.

Il est précisé que la présentation des différentes actions est destinée à mettre en valeur le travail et l'énergie déployée par les habitants de notre commune de manière à améliorer notre cadre de vie. Le nettoyage des plaques de signalisation de la ville est demandé : ainsi un panneau situé à l'angle des rues Louise Michel et Gambetta est illisible.

La suite des travaux menés par le Conseil Général sur la route RN 16 est demandée. L'éclairage public sera effectuée par la ville et les travaux devront être achevés fin 2010 ou au plus tard en 2011.

Travaux au carrefour de l'espérance :

Un dossier afin d'améliorer la traversée des piétons a été transmis au Conseil Général : il convient de relancer et par ailleurs de boucher les nids de poule qui gênent les piétons.

Fontaine Chauvée :

N'est pas prise en compte dans la semaine du développement durable. Bien que le chemin soit défoncé, sa réfection totale n'est pas programmée apparemment. Difficulté d'avoir des réponses entre Val de France et la Mairie.

Des riverains dénoncent l'eau et la boue ainsi que la présence de gravats dans leur chemin.

Sur le mont Griffard, la présence de décharges sauvages, d'une casse automobile polluant les terrains est pointée : quels sont les projets de la ville et de Val de France pour y remédier ?

Jardins illégaux : à quelle date la procédure judiciaire a-t-elle été lancée ?

En ce qui concerne les problèmes soulevés au Mont Griffard, Monsieur le Maire a effectué une visite avec des élus et des services quelques semaines en arrière, il est donc bien au fait des problèmes rencontrés. Cette visite a été suivie d'une autre visite en présence notamment de Monsieur Maquin accompagné d'autres Elus. Il s'agit d'un dossier particulièrement complexe surtout en matière de financement des travaux.

Le principe d'un ramassage des déchets par des habitants est évoqué. Il est répondu qu'il s'agit d'une bonne idée mais qui exclurait la participation des enfants pour des raisons de sécurité. Cette proposition sera évoquée pour 2011 afin de l'intégrer dans le Comité Environnement.

En cas de dépôt illicite de gravats, il convient d'appeler la Police Municipale qui se rendra sur place. Par contre, toute

Informations sur les travaux du groupe de travail « stationnement au Village ».

Informations sur les travaux du groupe de travail « stationnement au Village ».

Le Président fait un point sur l'état d'avancement des dossiers en charge de ce groupe de travail : les recensements des places de parking sont achevés. Le groupe a avancé également sur le recensement le long des voies. Patrice Boulay tient à remercier tout particulièrement la très importante contribution de Monsieur Quesnay à ces travaux et souhaite qu'il puisse continuer dans ce sens.

Il résulte des différents échanges intervenus dans ce groupe de travail qu'il conviendra d'aborder par la suite une réflexion sur le plan de circulation du village.

Une verbalisation accrue des véhicules stationnant sur le trottoir est demandée.

Difficultés stationnement rue Victor Gouffe et pétition rue Guerbigny par rapport à la sortie des élèves de l'école St Didier : attendre la fin des travaux de l'école St Didier.

Fêtes des voisins : confiée à Daniel Auguste coordinateur, par le Maire Adjoint de Quartier le 28 mai prochain, chargé de la logistique en lien avec les services de la ville et l'association des commerçants du village : réunion à tenir.

Rue Jules Ferry, un magasin dans un pavillon a été cédé et transformé en logements sans parking.

Si pas de modification de l'aspect extérieur de la maison il n'y a pas d'autorisation à demander. Si un magasin est transformé en logements il faut demander un permis de construire. En cas d'infraction la ville saisit le Préfet.

Un habitant signale une déclaration de travaux pour la construction d'une terrasse alors que des fenêtres ont été posées sous ladite terrasse. Y a-t'il des contrôles de fait ? ce n'est pas prévu sauf si un certificat de conformité (non obligatoire) est demandé.

Une façade de maison a été repeinte en jaune : une procédure est en cours.

Le Président de séance rappelle que l'objet des réunions de conseils de quartiers n'est pas de traiter les demandes particulières mais celles à portée générale seulement.

Le tableau présenté en séance, en cours de mise en place, permettra de régler environ 80% des demandes.

Les grandes affiches informant de la tenue de cette réunion n'ont pas été apposées dans les vitrines des commerçants.